

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 novembre 2018

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix-huit et le trente novembre, le conseil municipal de la commune de MONTAIGNAC ST HIPPOLYTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel VIGOUROUX, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 24 novembre 2018

- Date d'affichage : 24 novembre 2018

- Nombre de membres en exercice : **13**

Présents : **8 conseillers** : MM. VIGOUROUX Daniel - BESSEAU Jean-Claude - LANOT Serge – Mmes COUDERT Virginie – MM. BOUYGES Claude – ALZAGA Michel – Mmes GONCALVES Céline – CEAUX-ARENO Françoise

Absents, excusés : **5 conseillers** : MM. EMEREAU Arnaud - VIGOUROUX Serge - Mmes TREMOULET Angélique - PRIVAT Corinne - M. COQUILLAUD Nicolas

- Serge VIGOUROUX a donné procuration à Jean-Claude BESSEAU

- Nicolas COQUILLAUD a donné procuration à Daniel VIGOUROUX

- Angélique TREMOULET a donné procuration à Virginie COUDERT

- Arnaud EMEREAU a donné procuration à Claude BOUYGES

- Corinne PRIVAT a donné procuration à Michel ALZAGA

- Serge LANOT a été élu secrétaire.

Approbation du compte-rendu du conseil du 28 septembre 2018, à l'unanimité

Délibération n° 2018/41 portant avis sur le Programme Local de l'Habitat de la communauté de communes

La communauté de communes a retenu 3 orientations majeures :

- créer un lieu-ressources intercommunal qui favorise la mise en réseau des acteurs de l'habitat et l'information des habitants en matière d'habitat

- améliorer la qualité du parc existant et favoriser le renouvellement urbain, par une action soutenue de lutte contre la vacance

- diversifier l'offre en logements afin de faciliter les parcours résidentiels de l'ensemble des habitants actuels et futurs du territoire

APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2018/42 portant report du transfert de compétence Alimentation en Eau Potable et Assainissement collectif

Le conseil municipal s'oppose au transfert de compétence prévu au 1.1.2020 afin qu'il soit reporté au 1.1.2026.

APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2018/43 portant attribution d'une subvention à l'Association des Etudiants Infirmiers de TULLE pour un stage humanitaire

Suite à une demande de subvention d'une élève infirmière domiciliée à Montaignac pour un stage humanitaire au Sénégal. Il est proposé d'attribuer à l'association une subvention équivalente à ce qui avait été donné à 4L Trophy, à savoir 150 €.

APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2018/44 portant modification du tableau des emplois – création agent de maîtrise
Création d'un poste d'agent de maîtrise à temps non complet 28 H hebdomadaires à compter du 1^{er} janvier 2019.

APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2018/45 portant modification du tableau des emplois – suppression de postes
Suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet 26,25 H hebdomadaires et suppression d'un poste d'adjoint technique à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2018.

APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2018/46 portant approbation du contrat d'assurance statutaire du personnel
Reconduction pour 2019 de la couverture des risques statutaires du personnel en cas de maladie ou accident du travail.

APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2018/47 portant ouverture de crédits DM 4
Ouverture de 7 700 € en recettes au 6419 – remboursements sur rémunérations du personnel
5 000 € en dépenses au 6413 – personnel non titulaire
2 700 € au 6451 – cotisations à l'URSSAF

APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2018/48 portant attribution des indemnités de conseils et de budgets au receveur municipal

La trésorière d'EGLETONS, Mme MARIE-CATHERINE a été remplacée par Mme Stéphanie BARBIER. Il est proposé de lui attribuer les indemnités au prorata du temps de fonction.

APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2018/49 portant décision de principe de mise en vente du bâtiment de l'ancienne Poste
Décision de mettre en vente le bâtiment sis 2 rue de Jouix.

APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ

Questions diverses :

- Balades en Corrèze 2019 : délai trop court pour répondre. Une réflexion est à mener pour 2020.
- Commission de contrôle liste électorale : Michel ALZAGA, titulaire et Françoise CEAUX-ARENO, suppléante..

Le Maire,

